



La filière bois dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine : établissements et emplois

Etude - Avril 2022



Yvelines
Le Département



CCI VERSAILLES-YVELINES
PARIS ILE-DE-FRANCE

Étude réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil départemental des Yvelines et la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines.



Cette étude s'est déroulée dans le cadre d'une convention entre le Conseil départemental des Yvelines et la CCI Versailles-Yvelines.

➤ **Auteurs**

L'étude a été conduite par Esthel Kobrosli (chargée d'études), Florence Corolleur pour la cartographie et Joachim Febrer (stagiaire), sous la direction de Christophe Hortus (responsable du Pôle études territoriales) de la CCI Versailles-Yvelines.

➤ **Remerciements**

Les auteurs souhaitent remercier pour leur concours à l'étude les différents interlocuteurs avec qui ils ont pu échanger, au sein notamment du Centre régional de la propriété forestière, de la coopérative Alliance Forêts Bois, de Fibois Ile-de-France, de l'Institut Paris-Région, de l'Office national des forêts, des entreprises Bouygues Bâtiment et Eiffage, des scieries Denfer, Lafon et Normandie Bois, ainsi que les répondants à l'enquête menée en octobre-novembre 2021 et les différents autres intervenants de la CCI Versailles-Yvelines et du Conseil départemental des Yvelines.

© CCI VERSAILLES-YVELINES 2022

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

Contexte et présentation de l'étude

Contexte

Cette étude porte sur l'analyse de **l'état des lieux et des dynamiques des établissements et des emplois de la filière bois à l'échelle de l'ouest francilien (Yvelines et Hauts-de-Seine)** à partir des outils, méthodes et données développés par la CCI Versailles-Yvelines.

Elle s'est déroulée dans le cadre d'une convention entre le Conseil départemental des Yvelines et la CCI Versailles-Yvelines.

Pour mener à bien ses travaux, la CCI Versailles-Yvelines s'est appuyée principalement sur les données de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS), de l'Insee, de Fibois Ile-de-France et de l'Agreste, ainsi que d'autres sources telles que celles du Centre régional de la propriété forestière (CRPF), de l'Office national des forêts (ONF), de l'Institut national de l'information géographique (IGN) et de l'Institut Paris Région (IPR).

Cette nouvelle étude sectorielle fait suite aux précédentes études de filières de la CCI Versailles-Yvelines sur l'automobile puis l'aéronautique et le spatial dans l'ouest francilien.

Objectifs de la présente étude

Mesurer et analyser l'évolution des chiffres-clés de la filière bois en termes d'établissements et d'emplois, sur les territoires yvelinois et altoséquanais.

Définitions

- **Cœur** : le cœur de la filière est composé d'établissements dont l'activité principale est à 50% ou plus liée au bois. 27 codes NAF ont été retenus dans la présente étude, répartis dans quatre grands secteurs : sylviculture et exploitation forestière, sciage et travail du bois, industrie du papier et du carton, fabrication de meubles, construction (voir note méthodologique page 24).
- **Halo** : le halo de la filière est composé d'établissements dont l'activité principale n'appartient pas à la nomenclature du cœur, mais qui ont néanmoins une activité partiellement liée au bois et qui emploient des salariés dédiés à celle-ci (voir note méthodologique page 24).

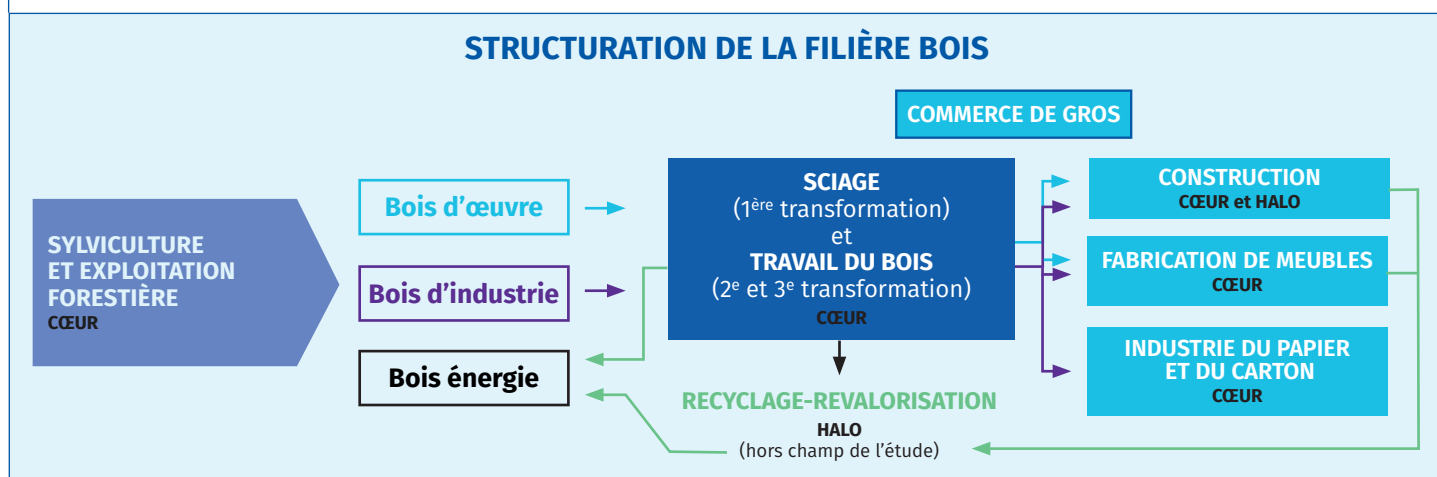
L'étude

- La première partie est consacrée au contexte international, national et régional de la filière bois, aux ressources, à l'exploitation forestière ainsi qu'aux enjeux liés à la construction bois et au bois énergie pour l'ouest francilien.
- La deuxième partie porte sur les établissements et les emplois dans les activités du cœur de l'activité, et la troisième sur l'estimation des établissements et des emplois dans les activités du halo et du commerce de gros en lien avec la filière bois au niveau francilien et ouest francilien.
- La dernière partie donne les principaux résultats de l'enquête qualitative réalisée fin 2021 auprès d'un panel d'entreprises de la construction en Ile-de-France composant une partie du halo de la filière bois.

Les raisons d'un focus sur les établissements du halo et du commerce de gros

- Si la majeure partie des établissements et des emplois salariés de la filière bois appartient au cœur de l'activité, bien référencés dans la Nomenclature d'activités française (NAF), une partie moindre mais néanmoins conséquente appartient à des activités ne relevant pas directement de ce cœur de filière. Celle-ci constitue ce que l'on appelle communément le « halo ».
- Aucune étude n'ayant jamais été réalisée sur cette catégorie en Ile-de-France, la CCI Versailles-Yvelines a défini le halo à partir du secteur de la construction (établissements de construction de maisons individuelles et autres bâtiments, travaux de maçonnerie et gros œuvre), auquel a été adjoint le commerce de gros de bois, maillon important de la filière.

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE BOIS



Contexte international

Sur le continent européen, plus de la moitié de la surface forestière est affectée à la production

Les forêts représentent 31% de la surface terrestre de la planète et 35% de la surface terrestre européenne (hors Russie). La Russie, le Brésil, le Canada, les Etats-Unis et la Chine concentrent à eux seuls plus de la moitié de la surface forestière mondiale. Sur le continent européen (hors Russie), plus de la moitié des forêts est concentrée dans six pays : Suède, Finlande, Espagne, France, Norvège et Allemagne.

La surface forestière mondiale diminue : 178 millions d'hectares de forêts ont été perdus entre 1990 et 2020. Les continents africain et sud-américain sont ceux où la déforestation est la plus forte. Cependant, le rythme de déforestation décroît au niveau mondial. Certains continents connaissent même une augmentation de leur surface forestière depuis 1990 : Europe, Asie, et plus récemment Océanie. A titre d'exemple, la Chine est le pays ayant connu la plus forte hausse de surface forestière entre 2010 et 2020, grâce à un ambitieux programme de préservation et de reforestation.

31% de la surface forestière mondiale est affectée principalement à la production. Sur le continent européen (y compris la Russie), cette part atteint 53% (515 millions d'hectares). Elle est légèrement en baisse au niveau mondial depuis 1990, avec néanmoins des disparités selon les régions (augmentation en Amérique du Nord, Amérique du Sud et Océanie). Sur les dix pays possédant la part la plus importante de forêts affectées à la production, neuf sont situés en Europe.

Le marché mondial de produits forestiers est dominé par les Etats-Unis, la Russie, la Chine, le Canada et le Brésil

Les États-Unis, la Russie, la Chine, le Canada et le Brésil sont les premiers producteurs mondiaux de bois rond industriel*.

Les principaux producteurs européens sont l'Allemagne, la Suède, la Finlande, et la France. Le marché mondial des sciages, des panneaux à base de bois et du papier-carton est quant à lui dominé par la Chine et les Etats-Unis, tandis que le marché européen est dominé par l'Allemagne, la Suède, la Pologne, la Finlande et la France.

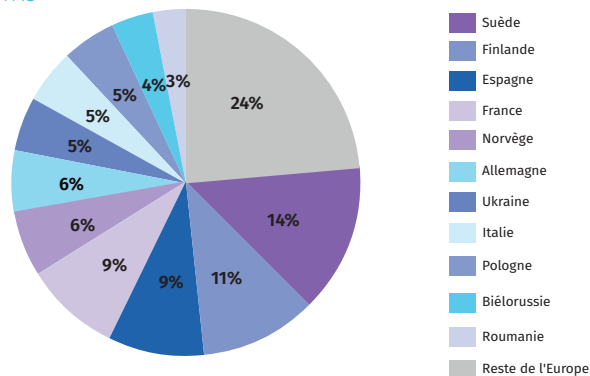
* Bois brut non transformé (grumes, branches...), hors bois de chauffage

Tensions sur le marché mondial

Après avoir été touchée par la crise économique de 2008, la production mondiale de produits forestiers a enregistré une croissance soutenue jusqu'à la crise sanitaire de 2020. La baisse de production cette année-là a réduit les stocks de bois mondiaux. Depuis fin 2020, la reprise de l'activité économique mondiale entraîne une demande croissante de bois, principalement par les Etats-Unis et la Chine qui se tournent vers l'Europe pour s'approvisionner. Les décisions récentes des Etats-Unis de ne plus se fournir au Canada et de la Russie de limiter fortement ses exportations accentuent ce phénomène. Cette forte demande profite aux exportations européennes mais entraîne des tensions importantes sur l'approvisionnement des marchés européens. Le contexte actuel de conflit en Ukraine pourrait accroître ces difficultés.

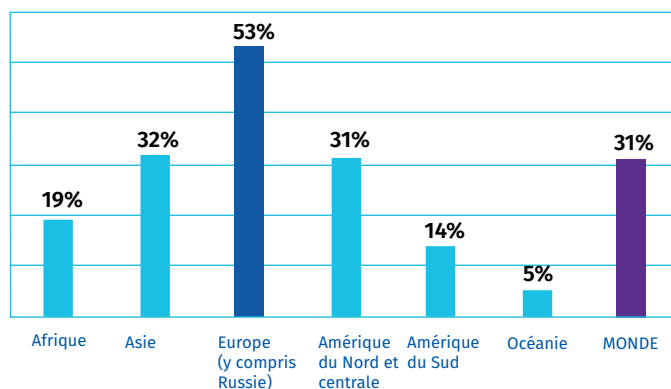
Répartition de la surface forestière européenne (hors Russie) en 2020

Source : FAO



Superficie forestière affectée à la production en 2020

Source : FAO



Principaux pays européens (hors Russie) producteurs de bois rond industriel	
Pays	Part dans la production européenne
Allemagne	13%
Suède	13%
Finlande	11%
France	8%
Pologne	7%
Tchéquie	5%
Biélorussie	5%
Autriche	3%
Espagne	3%
Italie	3%
Ukraine	3%
Roumanie	3%

Source : FAO 2020

Contexte national

Les forêts couvrent 17 millions d'hectares soit 31 % du territoire métropolitain

Les espaces forestiers représentent l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture. La superficie forestière de France métropolitaine est en augmentation : elle a progressé de 80 000 hectares entre 1985 et 2019 (+0,6% par an). Les régions Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Grand Est concentrent 60% des forêts françaises (source IGN-Inventaire forestier).

Certification environnementale

34% de la forêt française est certifiée PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières) : 100 % des forêts domaniales et des forêts régionales, et près de 60% des forêts communales et 20% des forêts privées.

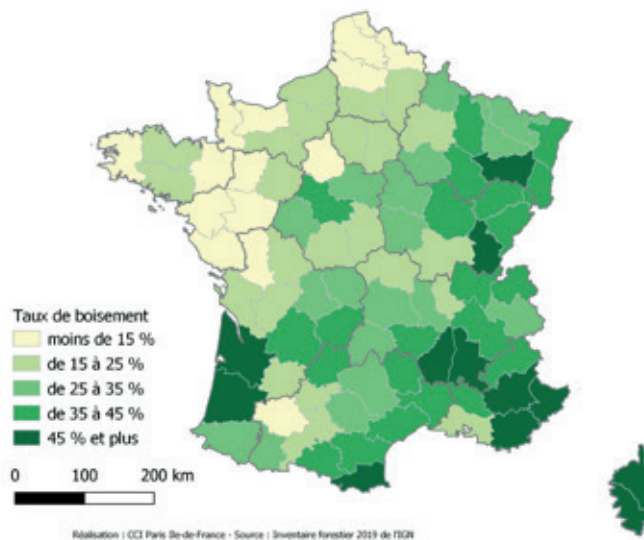
Les trois quarts de la récolte de bois se font dans les régions Nouvelle-Aquitaine, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté

La récolte française fournit la majorité des volumes de bois consommés ou transformés dans l'Hexagone : 86% du bois énergie, 63% du bois d'œuvre. Néanmoins, la récolte française fournit seulement 38% du bois d'industrie employé sur le territoire (source Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois).

Récolte de bois par région en 2019		
Région	Part dans la récolte française	Part exportée
Nouvelle-Aquitaine	27%	2%
Grand Est	20%	23%
Auvergne-Rhône-Alpes	14%	2%
Bourgogne-Franche-Comté	13%	7%
Occitanie	7%	7%
Centre-Val de Loire	5%	2%
Hauts-de-France	3%	11%
Normandie	3%	4%
Pays de la Loire	3%	3%
Bretagne	2%	1%
PACA	2%	5%
Île-de-France	1%	8%
Corse	0%	0%

Source : AGRESTE

Taux de boisement par département*



*L'inventaire forestier découpe l'Île-de-France en deux territoires : Île-de-France Ouest et Île-de-France Est

Les différentes essences d'arbres dans les forêts françaises

Les essences de feuillus (chênes, hêtres, châtaigniers, bouleau, peupliers...) sont majoritaires en France, mais la répartition des peuplements varie selon les régions. Ainsi, les régions Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Centre-Val-de-Loire ont une dominance de feuillus, tandis que les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur abritent une majorité de résineux (pins, sapins, épicéas...).



© Shockey-AdobeStock_118443572_CCIPDF



© shocky-AdobeStock_118443572_CCIPIDF

La France exporte son bois brut mais importe des produits forestiers transformés

La France se positionne comme le 4^e pays exportateur européen de bois rond industriel* (source FAOSTAT 2020). Elle exporte plus de bois rond qu'elle n'en importe, du fait d'une demande très importante sur le marché international et d'un manque d'industries de transformation sur le territoire. Selon la Fédération nationale du bois (FNB), 25 à 30% du chêne récolté en France partirait aujourd'hui à l'étranger (notamment en Asie) pour y être transformé. Une partie reviendrait ensuite en France sous forme de parquets ou autres produits en bois.

* Bois brut non transformé (grumes, branches...) hors bois de chauffage

Malgré l'exportation de bois rond, la balance commerciale de la filière bois française est déficitaire (-7 milliards d'euros en 2020). La France importe en effet plus de produits forestiers transformés (pâtes pour papier-carton, sciages, placages, panneaux...) qu'elle n'en exporte (source AGRESTE 2020).

Les différents types de bois selon l'usage

- ▶ **Le bois d'œuvre (51% de la récolte nationale, 35% de la récolte francilienne)** est destiné au sciage, déroulage, tranchage et autres usages «nobles» de la filière bois. Après transformation, il sert en menuiserie, ameublement, tonnellerie, charpente, construction bois. Il est tiré du fût des arbres, c'est-à-dire de la partie la plus grosse et la mieux conformée (grume)
- ▶ **Le bois d'industrie (28% de la récolte nationale, 14% de la récolte francilienne)** est destiné à la trituration pour produire de la pâte à papier ou des panneaux qui servent en menuiserie, ameublement, charpente et construction
- ▶ **Le bois énergie (21% de la récolte nationale, 51% de la récolte francilienne)** est utilisé pour le chauffage, sous forme de bûches ou de plaquettes et granulés après broyage

Tensions sur le marché français

La « fuite » du bois d'œuvre français vers l'étranger, qui s'est accentuée ces deux dernières années (2020-2021) en raison d'une demande croissante, entraîne des tensions sur l'approvisionnement des scieries et des autres acteurs de la filière bois française ainsi que sur les prix du bois. Les tensions sont également fortes sur les produits transformés tels que les sciages, mettant en exergue la dépendance de la France vis-à-vis de l'étranger, du fait de la faiblesse de son tissu industriel de transformation.

Contexte régional et ouest francilien

Les forêts franciliennes couvrent près d'un quart de la surface régionale

Les 287 000 hectares de forêts franciliennes représentent à peine 2% de la surface forestière française, mais n'en demeurent pas moins importants d'un point de vue environnemental, social et économique. **Les Yvelines sont le deuxième département francilien en matière de surface boisée (73 750 hectares), derrière la Seine-et-Marne (135 000 hectares).** Néanmoins, avec 32% de surface boisée, c'est le département francilien ayant le plus fort taux de boisement, devant la Seine-et-Marne (23%). Le département des Hauts-de-Seine est quant à lui peu boisé (2270 hectares, 13% du territoire).

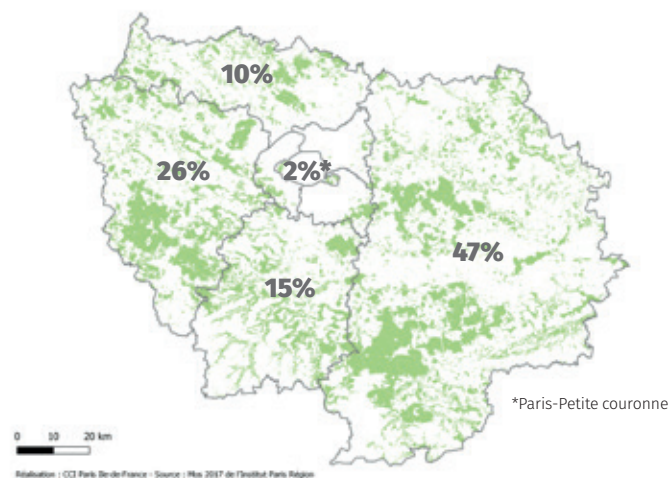
Près des deux tiers des forêts yvelinoises appartiennent à des propriétaires privés

Les forêts privées représentent plus des deux tiers de la surface forestière francilienne. **Le département des Yvelines abrite 61% de forêts privées (plus de 27 000 propriétaires), tandis que celui des Hauts-de-Seine abrite 87% de forêts publiques.** La forêt publique se répartit entre forêts domaniales, régionales, départementales et communales, toutes gérées par l'Office national des forêts (ONF).



©CaptureAndCompose-AdobeStock_289389675_CCIPIDF

Répartition des zones forestières en Ile-de-France



Deux grandes zones forestières en Ile-de-France : à l'ouest (massifs forestiers de Rambouillet, Saint-Germain...), à l'est (massifs forestiers de Fontainebleau, Sénart...). Contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions, la superficie forestière régionale augmente très peu en Ile-de-France du fait de la pression foncière.

Certification environnementale

42% de la surface forestière francilienne est certifiée PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières).

La forêt francilienne est composée à 93% de feuillus

L'essence la plus représentée est le chêne, mais on trouve également du châtaignier, du frêne, du peuplier. Le pin sylvestre est la principale essence de résineux présente sur le territoire. Dans l'ouest francilien, la forêt de Rambouillet est composée à 68% de chêne. Malgré leurs qualités, les feuillus sont aujourd'hui beaucoup moins utilisés que les résineux dans la construction du fait principalement de leur coût plus élevé (croissance lente, récolte et sciage plus complexes, faible industrialisation...).

Forêts publiques dans les Yvelines

- **13 forêts domaniales** : les plus étendues sont les forêts de Rambouillet (20 000 ha), de St-Germain-en-Laye (3530 ha), de Marly (1700 ha), de Dourdan (1580 ha, en partie sur l'Essonne)
- **7 forêts régionales** : la plus grande est la forêt régionale de Rosny (1450 ha)
- **35 sites forestiers départementaux**, dont 17 forêts
- Quelques forêts communales

Forêts publiques dans les Hauts-de-Seine

- **3 forêts domaniales** : les plus étendues sont les forêts de Meudon (1090 ha), de Fausses-Reposes (630 ha) et de Rueil-Malmaison (200 ha). Les forêts de Meudon et Fausses-Reposes sont situées en partie sur les Yvelines.

Source : les données de superficie forestière de cette page sont tirées des fiches territoriales 2020 de la DRIAAF d'après données IGN et ONF

Un tiers du bois récolté en Ile-de-France provient des forêts yvelinoises (période 2016-2018)

En 2019, 283 260 m³ de bois ont été récoltés en Ile-de-France (principalement en Seine-et-Marne et dans les Yvelines où se trouvent les grands massifs forestiers) ce qui correspond à 1% de la récolte française.

La moitié de la récolte francilienne est destinée au bois énergie. Entre 2009 et 2019, la part du bois énergie commercialisé a fortement augmenté, passant de 30% à 51% de la récolte francilienne, alors que celle du bois d'œuvre a baissé, passant de 55% à 35%. La part du bois d'industrie, minoritaire dans la région (14%), est restée relativement stable. Cette situation s'explique par une demande accrue de plaquettes forestières pour les chaufferies industrielles ou collectives, et de bois bûche par les particuliers. On note cependant une évolution contrastée au cours des 10 dernières années en Ile-de-France, avec une récolte de bois d'œuvre qui repart à la hausse à partir de 2019 et une récolte de bois énergie qui baisse depuis 2018 (source Agreste).

La forêt privée francilienne est aujourd'hui sous-exploitée

Le bois prélevé en Ile-de-France correspond à 53% de la production biologique de bois en forêt* (59% au niveau national). Cette part atteint moins de 40% dans les forêts privées franciliennes (source IGN-CRPF). Dans l'ouest francilien comme au niveau régional, la forêt privée, aujourd'hui sous exploitée, se densifie et vieillit. L'extrême morcellement de celle-ci rend difficile son exploitation (plus de 27 000 propriétaires dans les Yvelines, dont la majorité possède moins d'un hectare), malgré l'existence de coopératives forestières, telles qu'Alliance Forêts Bois, et du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) qui en regroupent une partie.

*Définition (IGN) : la production biologique de bois en forêt correspond à l'accroissement de matière bois produite par la croissance des arbres pendant une période donnée

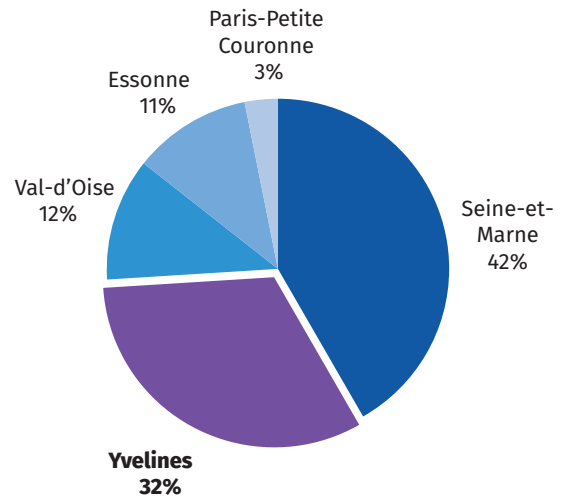
L'exploitation forestière doit être conciliée avec les autres usages de la forêt

Les habitants considèrent avant tout les forêts comme des lieux de promenade, de loisirs, de préservation de la biodiversité (les Yvelines abritent plusieurs zones classées Natura 2000 ou Forêt de protection, en forêts de St-Germain-en-Laye, Fausses-Reposes, Rambouillet), et comme le poumon vert de la région capitale : les coupes d'arbres, pourtant indispensables à l'entretien et à la bonne santé de la forêt, sont parfois mal perçues par une frange de la population.

Parmi les autres usages de la forêt figure la chasse, utile à la régulation des espèces animales et source de revenu pour les propriétaires. Celle-ci est parfois préférée à l'exploitation forestière, du fait de contraintes moindres.

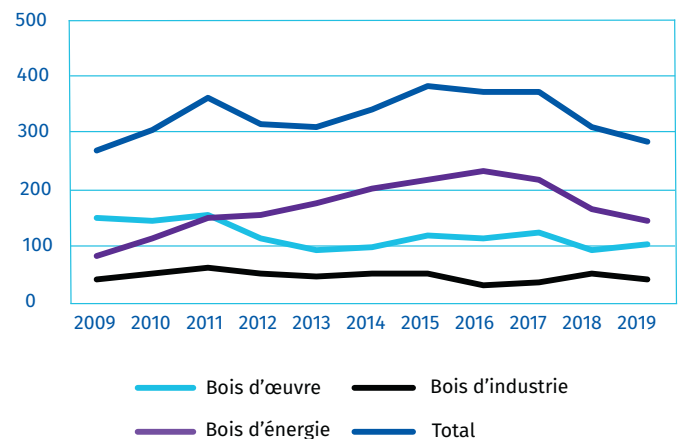
Répartition de la récolte de bois francilienne par département (moyenne annuelle 2016-2018)

Source : AGRESTE



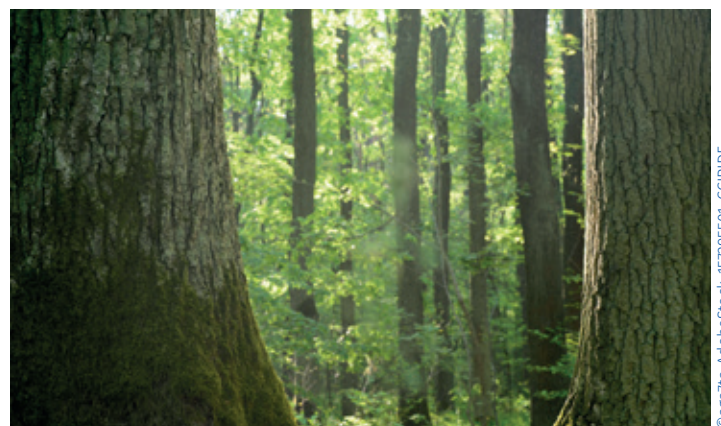
Evolution de la récolte de bois francilienne selon le type de bois (milliers de m³)

Source : AGRESTE



Les débouchés locaux pour le bois d'œuvre de l'ouest francilien sont actuellement relativement limités

Alors que les forêts de l'ouest francilien sont composées très majoritairement de feuillus, la demande régionale, portée par le secteur construction, concerne aujourd'hui majoritairement le bois d'œuvre résineux.



© aga7ta-AdobeStock_157295501_CCIPIDF

Faute d'activités de transformation, le bois récolté dans l'ouest francilien quitte la région pour être scié et travaillé

En 2019, 88 entreprises ont déclaré exploiter du bois en Ile-de-France : seulement 21 ont leur siège social dans la région. Les entreprises franciliennes assurent moins de la moitié de la récolte totale de bois, tandis que près des trois quarts du bois d'œuvre sont récoltés par des entreprises provenant d'autres régions (source Agreste-Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries).

La grande majorité du bois récolté dans l'ouest francilien quitte donc la région pour être transformé.

Le bois énergie (le moins cher) est celui qui reste le plus sur le territoire : il est souvent vendu en circuit court, dans un rayon de 100 km (Yvelines, Essonne, Eure, Eure-et-Loir, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise...). Le bois d'industrie est dirigé principalement vers la Normandie et le Centre-Val-de-Loire où se trouvent des unités de transformation (une partie du bois récolté en forêt de Rambouillet est par exemple transformé en panneaux dans l'usine Linex Panneaux en Seine-Maritime). Quant au bois d'œuvre, il part principalement vers le Centre-Val-de-Loire, la Normandie, les Hauts-de-France ou la Bretagne, où il est scié et transformé. Son prix élevé permet de couvrir les frais de transport. **Une partie du bois d'œuvre est également exporté (principalement vers l'Europe du Sud et la Chine),** soit sous forme de grumes, soit après transformation hors Ile-de-France.

Pour la plupart, les entreprises ou coopératives forestières non franciliennes intervenant en Ile-de-France sont de plus grande taille que les entreprises locales et disposent dans leur région d'origine de moyens de production plus importants (scieries industrielles). Exemples : Alliance Forêt Bois (Eure), Sylvabois (Oise), Les Bois d'Ile-de-France (Oise)...

Le manque d'activités de première transformation du bois entraîne une rupture entre l'amont et l'aval de la filière bois.

On compte aujourd'hui moins d'une dizaine de scieries en Ile-de-France, contre une soixantaine en 1975, dont deux scieries artisanales dans les Yvelines (Lafon, MSF), alors que l'on en dénombre une trentaine hors Ile-de-France dans un rayon de moins de 200 km, qui s'alimentent en partie dans les forêts franciliennes. Le prix du foncier très élevé est le principal frein au développement ou à l'installation de scieries sur le territoire ouest francilien. A celui-ci, s'ajoutent les difficultés de transport (axes routiers saturés), les nuisances mal acceptées par les riverains, le coût élevé des investissements de modernisation (normes contraignantes). Cette activité est pourtant un maillon essentiel de la filière.

Six scieries en Ile-de-France

Yvelines : Denfer (Ablis), MSF (Guerville)*

Essonne : Lafon Bois Clôture (Bièvres)

Seine-et-Marne : Bourgeois, Roeser, Arbois

*Note : bien qu'ayant une activité de sciage, MSF a pour activité principale la fabrication de charpentes et menuiseries bois (répertoriée dans la NAF 1623Z Fabrication de charpentes et autres menuiseries)

Source : Fibois Ile-de-France



© agnormark-AdobeStock_154976065_CCIPDF

Portrait de scieries qui travaillent le bois originaire de l'ouest-francilien

Scierie Denfer (Ablis, Yvelines)

Cette petite scierie qui n'emploie pas de salarié s'approvisionne exclusivement en forêts de Rambouillet et Dourdan, auprès de l'ONF. Ses principaux clients sont des entreprises de charpente et menuiserie situées dans les Yvelines, en Essonne et Eure-et-Loir. Elle vend également du bois de chauffage (bûches) aux particuliers en circuit court et note une hausse de la demande sur ce segment ces dernières années.

Scierie MSF (Guerville, Yvelines)

Cette entreprise centenaire, qui compte 8 salariés, est spécialisée en sciage de poutres, poteaux, traverses paysagères en chêne. Ses principaux clients sont des particuliers et des entreprises du bâtiment situés localement. Elle réalise aussi des charpentes, maisons ossatures bois, bardage et extensions bois, ainsi que des aménagements intérieurs ou extérieurs (portes, fenêtres...). Elle travaille majoritairement du bois issu des forêts franciliennes et plus particulièrement de l'ouest francilien.

Scierie Lafon Bois Clôture (Bièvres, Essonne)

Située en limite des Yvelines, cette petite scierie qui emploie deux salariés s'approvisionne dans les forêts des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de l'Essonne et du Val-d'Oise, auprès de l'ONF, pour fabriquer des clôtures, poteaux, pieux, treillages, en bois de châtaignier et pin sylvestre. Ses principaux clients sont des entreprises de BTP, des paysagistes, pépiniéristes, collectivités.

Scierie Normandie Bois (Saint-Etienne du Rouvray, Seine-Maritime)

Située près de Rouen, cette scierie qui emploie dix salariés s'approvisionne en partie dans les forêts des Yvelines, en bois de chêne, châtaignier, tilleul... Ses principaux clients sont des entreprises du bâtiment, des charpentiers, menuisiers, fabricants d'instruments de musique... L'entreprise familiale, qui existe depuis 5 générations, a notamment fourni Vinci construction pour son programme de bâtiments en bois au sein du futur Village Olympique de Saint-Denis.

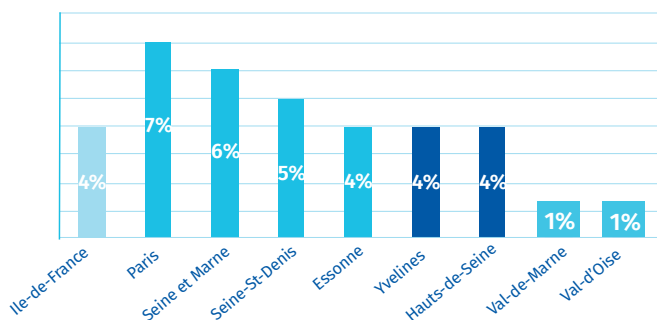
La construction bois

Le bois comme système constructif est en progression depuis plusieurs années : en 2020, la part de la construction bois en France atteint 7% pour le marché du logement et 17% pour le marché des bâtiments non résidentiels (tertiaires, industriels, artisanaux, agricoles). **L'Ile-de-France est la région la plus dynamique en matière de construction de logements en bois** : 18% des logements bois construits en France sont situés dans la région capitale. Le nombre de réalisations de logements en bois y a connu une hausse de près de 24% entre 2018 et 2020 (source CODIFAB) et la surface totale de plancher de construction bois y a plus que doublé entre 2015 et 2020 (source Fibois Ile-de-France).

21% des projets de construction bois d'Ile-de-France sont situés dans l'ouest francilien (période 2015-2020). Le nombre de projets réalisés sur cette période est estimé 1089 en Ile-de-France : environ 140 projets dans les Hauts-de-Seine et 90 dans les Yvelines (source Fibois Ile-de-France).

Part de la construction bois sur la construction totale en Ile-de-France (surface de plancher) – période 2015-2020

Source : Fibois Ile-de-France



La construction bois est moins développée dans l'ouest francilien que dans certains autres départements franciliens : elle représente 4% de la construction totale (en surface de plancher) dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, au même niveau que la moyenne régionale, contre 7% à Paris, 6% en Seine-et-Marne et 5% en Seine-St-Denis (ces départements portent en effet de nombreux projets d'aménagement urbain) (source Fibois Ile-de-France). La construction du Village des athlètes pour les Jeux Olympiques de 2024 à Saint-Denis, qui comportera environ 30% de bâtiments à structure bois ou mixte bois-béton, est emblématique du développement de ce mode constructif.

Des projets de construction bois yvelinois récompensés

33 MAISONS SUR LES TOITS - Poissy : PROJET LAUREAT DU PRIX REGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS 2020

GRUPE SCOLAIRE LOUIS PASTEUR - Fontenay-le-Fleury : PROJET LAUREAT DES TROPHEES BOIS Ile-de-France 2018

Source : la plupart des données de cette page sont issues de Fibois Ile-de-France et de l'Institut Paris Région

ATOUTS DE LA CONSTRUCTION BOIS

Une ressource naturelle, répondant à la stratégie nationale bas carbone

- Stockage du CO2
- Préfabrication en usine des éléments de structure : réduction du temps des chantiers, des déchets, des poussières, des nuisances sonores, de l'usage de l'eau
- Isolation thermique renforcée, source d'économies d'énergie

Un matériau léger

- Légèreté des structures bois : allègement des fondations, adaptation aux terrains difficiles, aux surélévations d'immeubles

La construction bois a encore des défis à surmonter

- Enjeux techniques pour immeubles de grande hauteur et normes (partiellement levés)
- Manque de salariés qualifiés, de formations spécialisées dans les métiers de la construction bois
- Manque de structuration de la filière, besoin de bureaux d'études spécialisés, fabricants de structures bois, entreprises de construction spécialisées
- Coût des projets, malgré la réduction des délais des chantiers (coût élevé de la matière première et de son transport, industrialisation encore insuffisante...)

Principales techniques constructives en bois

- Ossature bois (la plus utilisée)
- Système poteau-poutre
- Panneau massif contrecollé ou lamellé-croisé (CLT), panneau contrecloué (MHM)
- Bois massif empilé
- Colombage (usage restreint, rénovation du patrimoine)

Recours massif à du bois résineux et non francilien

98% des projets franciliens de construction bois ont recours à des résineux et seulement 27% à des feuillus. Seulement 6% du bois utilisé provient d'Ile-de-France : la grande majorité vient d'autres pays européens, principalement de Finlande et d'Autriche, une partie d'autres régions françaises (source Fibois Ile-de-France).

Les forêts franciliennes, composées majoritairement de feuillus, ne peuvent en effet répondre à la demande de résineux et la quasi absence d'activités de première transformation (scieries) et de fabrication industrielle de structures en bois dans la région ne facilite pas le recours au bois local.



© alfa27-AdobeStock_343777872_CCIPIIDF

Plusieurs grands acteurs du bâtiment se sont engagés dans la construction bois

C'est le cas de grands groupes ayant leur siège social dans l'ouest francilien, comme Bouygues Bâtiment (78-Guyancourt), Eiffage Construction (78-Vélizy-Villacoublay), Vinci Construction (92-Rueil-Malmaison)...

Bouygues Bâtiment, à travers sa démarche WeWood, s'est engagé à construire 30% de ses projets en bois d'ici 2030 et à utiliser 30% de bois français dès 2021. Le groupe s'est pour cela doté d'un pôle d'expertise d'une trentaine de collaborateurs (Paris), et a signé un partenariat avec le fabricant français de panneaux Piveteau Bois (Vendée).

Eiffage Construction développe également ses activités de construction bois : le groupe a créé en 2017 l'établissement Eiffage Construction Bois (92-Clichy), employant une vingtaine de collaborateurs, et a racheté en 2019 l'entreprise Savare spécialisée dans les charpentes et les constructions en structure bois. Savare, dont le principal site est situé en Normandie, dispose d'un établissement dans les Yvelines (Freneuse).

Vinci Construction est également un acteur clé de la construction bois, avec sa filiale Arbonis (siège social 92-Nanterre) qui fabrique des structures bois dans 3 sites en France (province).

Un enjeu environnemental et économique pour le territoire

Le recours au bois dans la construction va s'intensifier en Ile-de-France, notamment du fait des nouvelles réglementations environnementales (RE2020...), mais l'offre locale ne peut pour l'instant répondre aux besoins. Les enjeux sont de taille pour le territoire ouest francilien qui dispose d'une ressource forestière disponible et de qualité : **il s'agit notamment d'encourager les projets favorisant le recours aux essences locales de feuillus issues de forêts gérées durablement, et l'implantation d'unités de transformation (scieries, fabrication de panneaux, de structures bois...) qui pourraient répondre à une partie des besoins de la région.**

Pour cela, plusieurs freins sont à surmonter :

- le recours au bois feuillu aujourd'hui très limité (coût de transformation plus élevé et technologies industrielles moins avancées que pour le résineux), même si des avancées technologiques récentes et des plans de soutien contribuent à augmenter son utilisation,
- le manque de foncier disponible dans l'ouest francilien (et plus généralement en Ile-de-France) et le coût très élevé de celui-ci...

Une quarantaine d'acteurs sur le marché de la maison individuelle en bois dans l'ouest francilien

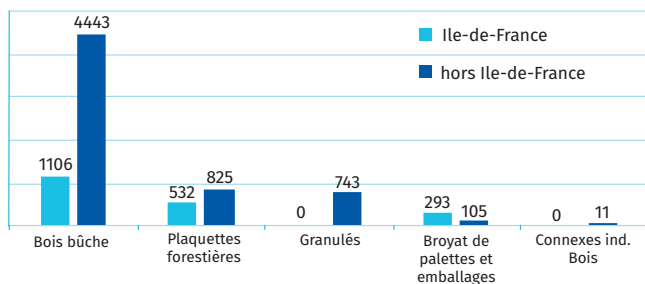
On dénombre près d'une centaine d'entreprises franciliennes sur le marché de la maison individuelle en bois (construction-extension-surélévation), dont une trentaine dans les Yvelines et une demi-douzaine dans les Hauts-de-Seine.

Le bois énergie

Première source de production d'énergies renouvelables en France, le bois permet de chauffer 915 000 logements, individuels et collectifs, en Ile-de-France, soit 16% des logements franciliens. Son usage est soit domestique (bûches, granulés utilisés par les particuliers), soit industriel ou collectif (plaquettes forestières, écorces, granulés utilisés dans des chaufferies biomasse pour le chauffage et la production d'eau chaude des immeubles d'habitation ou d'entreprises). On dénombre 119 chaufferies biomasse en Ile-de-France, utilisant principalement le bois comme combustible : 37 sont situées dans l'ouest francilien (25 dans les Yvelines, 12 dans les Hauts-de-Seine). Concernant la puissance biomasse des chaufferies, les Yvelines se situent à la 4^e place des départements franciliens, les Hauts-de-Seine à la 5^e, derrière la Seine-St-Denis, le Val-d'Oise et l'Essonne. **Répondant aux enjeux de transition écologique, le recours au bois énergie se développe en Ile-de-France : la production de chaleur par les chaufferies biomasse franciliennes a été multipliée par 8 entre 2009 et 2019** (source Fibois Ile-de-France, Institut Paris Région).

Origine du bois énergie consommé en Ile-de-France pour la production de chaleur (GWh / an)

Source : Fibois Ile-de-France (données 2019)



Une sous exploitation de la ressource en bois dans l'ouest francilien

L'ouest francilien dispose d'une ressource en bois locale aujourd'hui sous exploitée, alors que la région importe du bois énergie d'autres régions et de l'étranger. Parmi les raisons qui expliquent cette situation : la sous-exploitation des forêts privées, la faible part d'entreprises franciliennes récoltant du bois sur le territoire, l'absence d'activités industrielles de première transformation, le faible nombre d'installations de valorisation de déchets bois en énergie (une unité de valorisation semi-industrielle identifiée dans les Yvelines : Inoé à Vernouillet). Ainsi, une grande partie du bois collecté dans l'ouest francilien part dans d'autres régions pour y être transformé (les résidus de cette transformation ne profitent donc pas au territoire), et la grande majorité des déchets bois collectés (palettes ou autres) sont valorisés en dehors de l'ouest francilien et de l'Ile-de-France.

Source : la plupart des données de cette page sont issues de Fibois Ile-de-France et de l'Institut Paris Région

ATOUTS DU BOIS ENERGIE

Une ressource disponible localement

- Diminue la dépendance énergétique d'un territoire en limitant les importations d'énergies conventionnelles

Une énergie renouvelable

- Ressource naturelle absorbant du CO₂, non fossile
- Produit de valorisation, issu de la chaîne d'exploitation du bois (éclaircies, élagage, travaux forestiers, transformation, recyclage...)

Une ressource compétitive : en moyenne, de deux à quatre fois moins chère que les énergies fossiles

Une filière génératrice d'emplois locaux non délocalisables

Selon le Syndicat des énergies renouvelables, une tonne de bois énergie utilisé génèrerait un emploi. En Ile-de-France, on estime à 278 le nombre de salariés dans les chaufferies biomasse : 31 dans les Yvelines, 25 dans les Hauts-de-Seine (source : Fibois d'après ADEME).

Ces atouts ne doivent cependant pas faire oublier le principal inconvénient du bois énergie : l'émission de polluants atmosphériques (particules fines) lors de sa combustion.

Grandes chaufferies biomasse dans l'ouest francilien

- **dans les Yvelines** : Mantes-la-Jolie (chaufferie de 16000 kW), Les Mureaux (2 chaufferies pour un total de 10900 kW), Achères (2 chaufferies pour un total de 7500 kW), St-Germain-en-Laye (chaufferie de 6000 kW), Rambouillet (2 chaufferies pour un total de 3486 kW)
- **dans les Hauts-de-Seine** : Gennevilliers (chaufferie de 17000 kW), Clichy (chaufferie de 7000 kW)

Source : Institut Paris Région

Une grande partie du bois énergie consommé n'est pas d'origine francilienne

Le bois bûche est le premier combustible utilisé (69%) en Ile-de-France, devant les plaquettes forestières (17%), les granulés (9%) et les broyats de palettes et d'emballages (5%). Cependant, la majeure partie du bois consommé ne provient pas de la région : 80% du bois bûche et la quasi-totalité des granulés sont « importés ». Dans les chaufferies biomasse, si 83% des plaquettes forestières utilisées sont d'origine francilienne, 98% des granulés proviennent d'autres régions françaises, de pays européens ou de Russie (source Fibois Ile-de-France).

Un enjeu énergétique et environnemental pour le territoire

L'installation de chaufferies biomasse est un atout pour les territoires disposant d'une ressource forestière importante et mobilisable, comme c'est le cas dans l'ouest francilien. Le développement de chaufferies, ayant recours à un approvisionnement local, issu de forêts gérées durablement, permet en effet de limiter la dépendance énergétique d'un territoire. L'installation d'unités de transformation du bois (scierie...) et de valorisation des déchets bois contribuerait à sécuriser les approvisionnements autour d'un écosystème local vertueux en matière d'environnement.

Positionnement des établissements du cœur de la filière bois francilienne

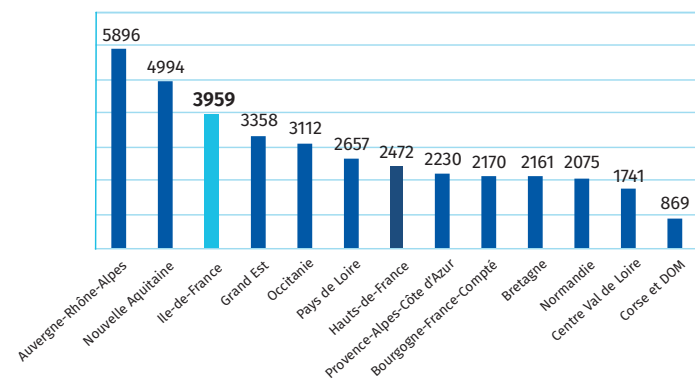
L'Île-de-France est la troisième région française pour le nombre d'établissements

En 2020, on dénombre 37 700 établissements employeurs dans le cœur de la filière bois française. **5 régions accueillent plus de la moitié des établissements** : Auvergne-Rhône-Alpes (5896, 16%), Nouvelle-Aquitaine (4994, 13%), Île-de-France (3959, 11%), Grand Est (3358, 9%), Occitanie (3112, 8%). Cette localisation reflète celle des grands massifs forestiers sur le territoire national, excepté pour l'Île-de-France qui abrite de nombreux sièges sociaux et d'activités liées à la construction.

On dénombre 481 établissements employeurs dans les Yvelines et 278 dans les Hauts-de-Seine, soit un cinquième des établissements franciliens du cœur de la filière.

Nombre d'établissements par région

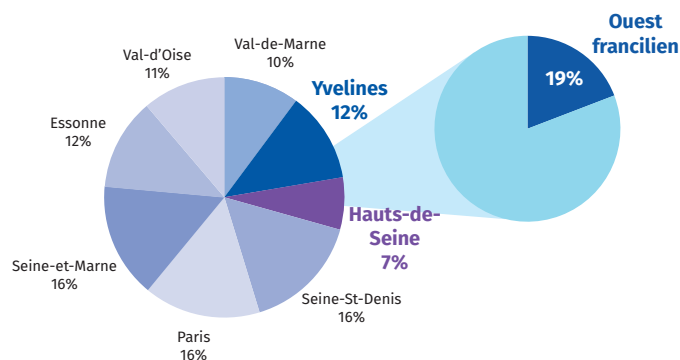
Source : ACOSS 2020 et INSEE FLORES 2018 (établissements employeurs)



Les Yvelines et les Hauts-de-Seine abritent 19% des établissements franciliens

Répartition géographique des établissements franciliens

Source : ACOSS 2020 et INSEE FLORES 2018 (établissements employeurs)



Établissements employeurs en Île-de-France par département (2020*)

Seine-St-Denis	630
Paris	622
Seine-et-Marne	612
Essonne	489
Yvelines	481
Val-d'Oise	444
Val-de-Marne	403
Hauts-de-Seine	278
Île-de-France	3 959

*sauf activités de sylviculture et exploitation forestière : données 2018

Source : ACOSS 2020 et INSEE FLORES 2018

Répartition des établissements par grand secteur d'activité

Source : ACOSS 2020 et INSEE FLORES 2018 (établissements employeurs)



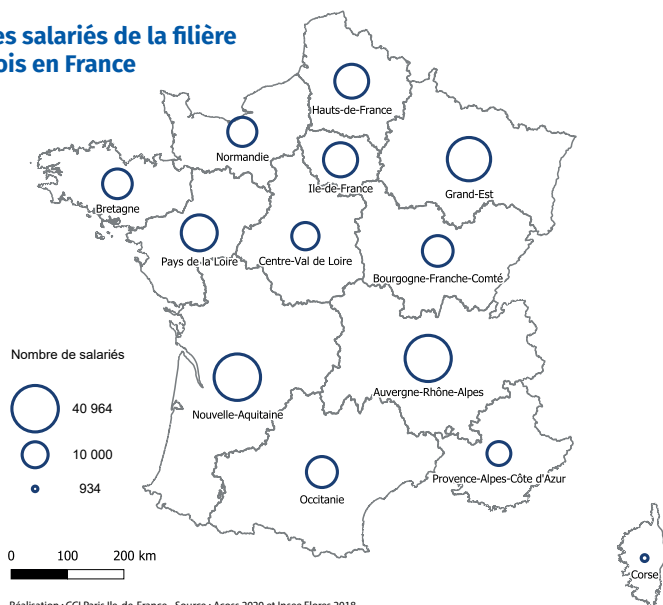
En Île-de-France et dans l'ouest francilien, plus encore qu'au niveau national, les activités liées à la construction (travaux de charpente, de menuiserie, agencement le lieux de vente) sont les plus représentées.

Mesure de l'emploi du cœur de la filière bois

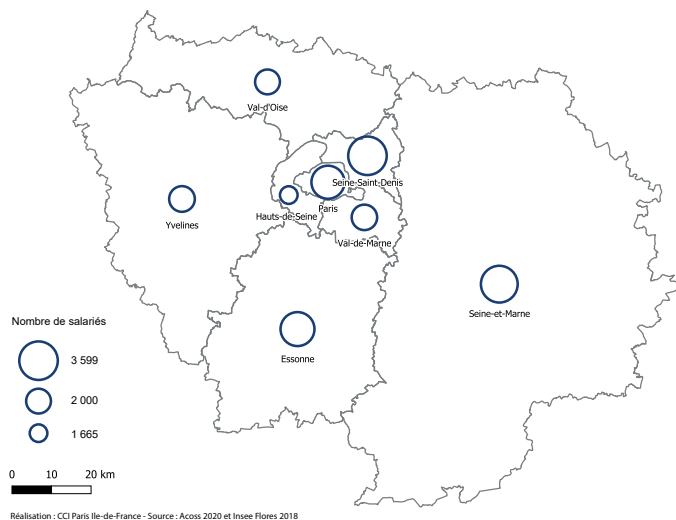
L'Ile-de-France : 5^e région française en termes d'emplois salariés

La Seine-St-Denis et la Seine-et-Marne abritent un tiers des emplois franciliens

Les salariés de la filière bois en France



Les salariés de la filière bois en Ile-de-France



On dénombre **285 590 emplois salariés** dans le cœur de la filière bois française. 4 régions accueillent la moitié des effectifs de France : Nouvelle-Aquitaine (40 964), Auvergne-Rhône-Alpes (40 784), Grand Est (35 827), Pays de la Loire (24 684). **Avec 22 108 emplois salariés, l'Ile-de-France se positionne à la 5^e place.**

En Ile-de-France, les emplois du cœur de la filière bois sont concentrés dans 4 départements : la Seine-St-Denis (3599 salariés), la Seine-et-Marne (3448 salariés), l'Essonne (3182 salariés) et Paris (3102 salariés). **Deuxième département francilien en termes de superficie forestière et de récolte de bois, les Yvelines se placent en 5^e position en termes d'effectifs salariés (2399).** Les Hauts-de-Seine sont en fin du classement régional (1665 salariés).

Positionnement de la région Ile-de-France selon le secteur d'activité

Source : ACOSS 2020 et INSEE FLORES 2018

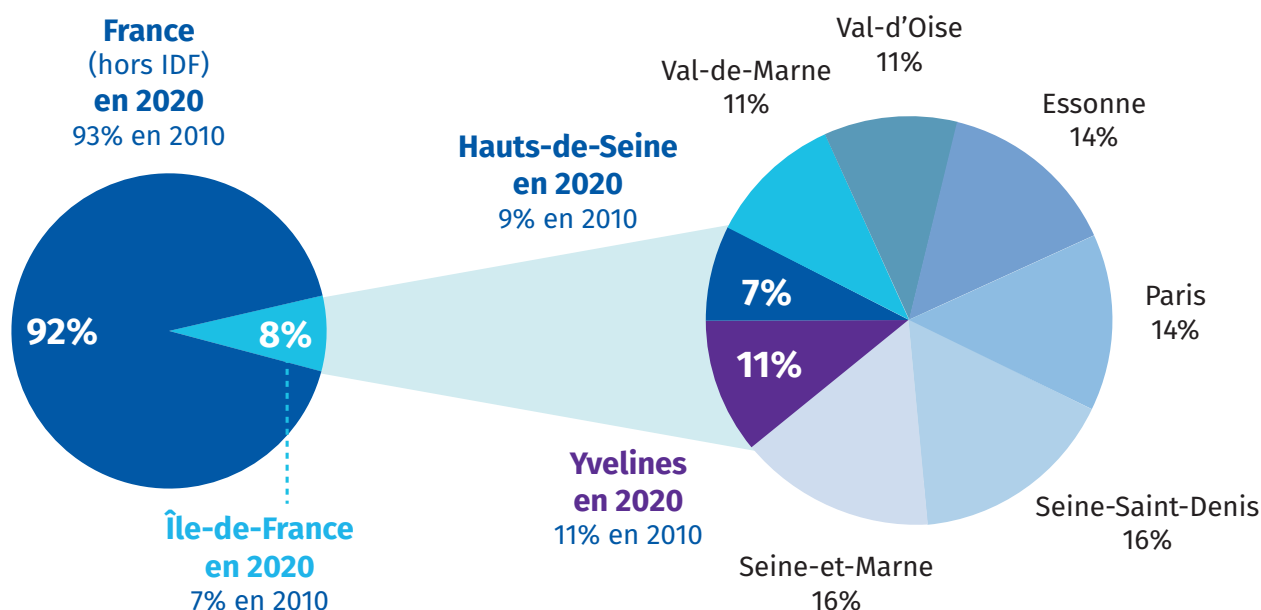
Secteur d'activité	Part des effectifs franciliens dans les effectifs nationaux	Place de l'Ile-de-France / autres régions
Sylviculture et exploitation forestière	5%	7 ^e
Sciage et travail du bois	3%	12 ^e
Industrie du papier et du carton	5%	8 ^e
Fabrication de meubles	6%	8 ^e
Construction	12%	2 ^e
Total	8%	5^e

La région Ile-de-France est la 2^e région française pour les effectifs salariés liés à la construction (travaux de charpente, de menuiserie, agencement de lieux de vente). Elle se positionne seulement en 12^e place pour les activités de sciage et de travail du bois.

Les Yvelines et les Hauts-de-Seine abritent 18% des effectifs salariés du cœur de la filière bois francilienne

Répartition géographique des effectifs franciliens

Source : ACOSS 2010-2020, INSEE FLORES 2018 – CLAP 2009



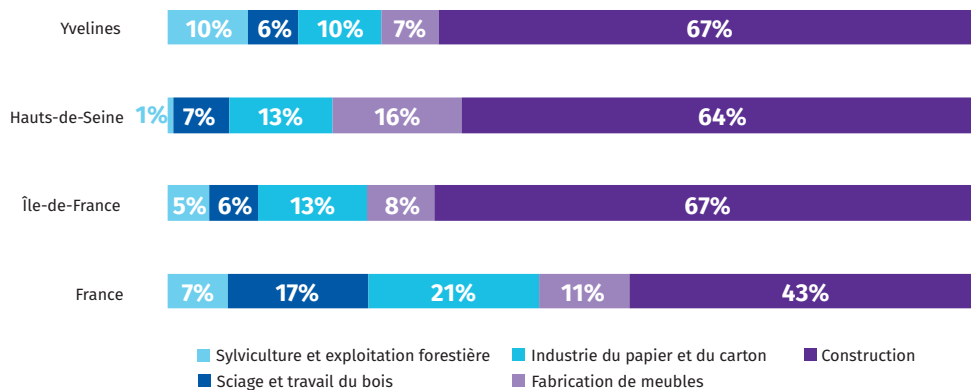
Le secteur de la construction est celui qui emploie le plus de salariés

Dans le cœur de la filière bois, que ce soit au niveau national, régional ou ouest-francilien, le secteur de la construction (constitué des activités de travaux de charpente, de menuiserie et de l'agencement de lieux de vente) est celui qui compte le plus de salariés.

Cette prédominance du secteur de la construction est encore plus marquée en Ile-de-France : celui-ci emploie en effet 67% des effectifs de la filière régionale (idem dans les Yvelines, 64% dans les Hauts-de-Seine).

Répartition des effectifs salariés par grand secteur d'activité

Source : ACOSS 2020, INSEE FLORES 2018 (sylviculture et exploitation forestière)



Secteur d'activité	Part des effectifs dans les effectifs régionaux		Place du département / autres départements franciliens	
	YVELINES	HAUTS-DE-SEINE	YVELINES	HAUTS-DE-SEINE
Sylviculture et exploitation forestière	21%	1%	3 ^e	7 ^e
Sciage et travail du bois	11%	9%	5 ^e	7 ^e
Industrie du papier et du carton	8%	7%	6 ^e	7 ^e
Fabrication de meubles	9%	15%	5 ^e	3 ^e
Construction	11%	7%	6 ^e	8 ^e

Source : ACOSS 2020, INSEE FLORES 2018 (sylviculture et exploitation forestière)

Le cœur de la filière bois française a perdu plus de 36 000 emplois salariés entre 2010 et 2020 (-11%)

Les effectifs salariés ont connu une baisse continue jusqu'en 2016 au niveau national, avant de connaître une légère hausse en 2017 puis une stabilisation. L'Île-de-France a connu une tendance similaire jusqu'en 2016, avant d'amorcer une hausse marquée jusqu'en 2019. En 2020, la crise sanitaire a stoppé cette évolution positive. Cette évolution est semblable à celle observée plus largement dans le secteur industriel français.

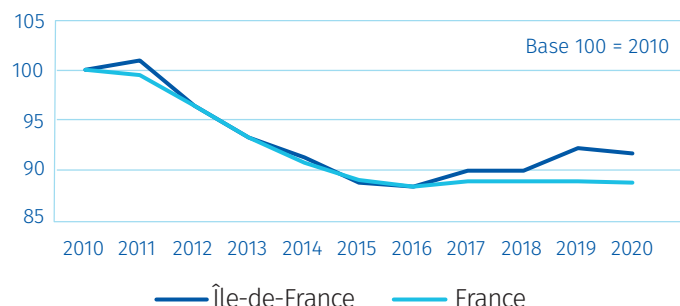
Au niveau national, les secteurs d'activité qui ont perdu le plus d'emplois salariés entre 2010 et 2020 sont la fabrication de meubles (-11 200 salariés) et l'industrie du papier et du carton (-10 700 salariés). D'autres secteurs ont également perdu des emplois : le sciage et le travail du bois (-8600 salariés), la construction (-7870).

Après plusieurs décennies de baisse, les activités de sylviculture et d'exploitation forestière (amont de la filière) ont quant elles vu leurs effectifs salariés légèrement augmenter : le secteur a gagné 1900 salariés entre 2009 et 2018 au niveau national.

Evolution des effectifs salariés entre 2010 et 2020

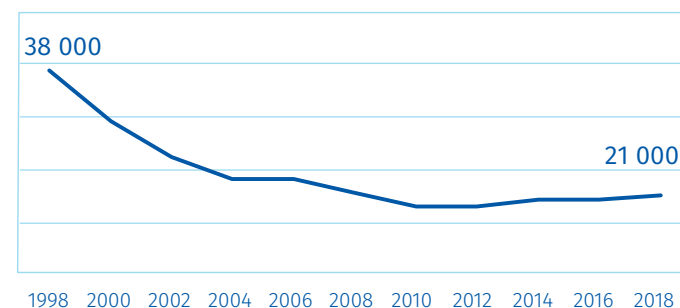
(hors sylviculture et exploitation forestière)

Source : ACOSS



Evolution des effectifs salariés des activités de sylviculture et d'exploitation forestière

Source : INSEE T102B



En Ile-de-France, les départements ayant perdu le plus d'emplois sont la Seine-et-Marne, les Hauts-de-Seine et l'Essonne

Île-de-France		
Secteur d'activité	Effectifs salariés 2020*	Évolution 2010-2020*
Sylviculture et exploitation forestière	1 127	-21
Sciage et travail du bois	1 328	-488
Industrie du papier et du carton	2 973	-2 181
Fabrication de meubles	1 823	-843
Construction	14 857	1 587
Total	22 108	-1 946

* sauf activités de sylviculture et exploitation forestière : données 2009-2018

Source : ACOSS 2010-2020, INSEE CLAP 2009 - FLORES 2018

Les secteurs qui ont perdu le plus de salariés en Ile-de-France entre 2010 et 2020 sont l'industrie du papier et du carton (-2181), la fabrication de meubles (-843), et les activités de sciage et travail du bois (-488). Les activités de construction ont connu une hausse de leurs effectifs (+1 587). Les activités de sylviculture et d'exploitation forestière sont quant à elles relativement stables (-21 emplois salariés) sur la période.

Département	Effectifs salariés 2020*	Évolution 2010-2020*
Seine-St-Denis	3 599	457
Seine-et-Marne	3 448	-994
Essonne	3 182	-426
Paris	3 102	-55
Yvelines	2 399	-248
Val-de-Marne	2 380	-122
Val-d'Oise	2 333	-146
Hauts-de-Seine	1 665	-412
Île-de-France	22 108	-1 946

*sauf activités de sylviculture et exploitation forestière : données 2009-2018

Source : ACOSS 2010-2020, INSEE CLAP 2009 - FLORES 2018

Entre 2010 et 2020, la région Ile-de-France a perdu près de 2000 emplois (-8%). Cette évolution des effectifs est néanmoins contrastée selon les départements : -22% en Seine-et-Marne, -20% dans les Hauts-de-Seine, -12% en Essonne, -9% dans les Yvelines. Un seul département a gagné des emplois : la Seine-St-Denis (+15%).

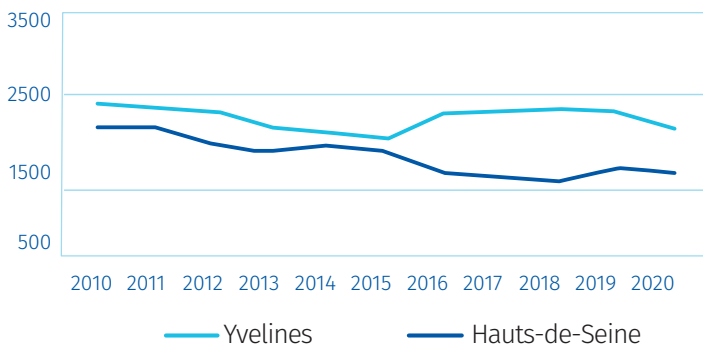


© IShat-AdobeStock_251313646_CCIPI/DF

Ouest francilien : les emplois salariés de la filière bois ont mieux résisté dans les Yvelines que dans les Hauts-de-Seine

Evolution des effectifs salariés dans l'ouest francilien entre 2010 et 2020 (hors sylviculture et exploitation forestière)

Source : ACOSS



La baisse des emplois a atteint 9% dans les Yvelines et 20% dans les Hauts-de-Seine entre 2010 et 2020

Les Yvelines ont connu une évolution similaire à la région (-9%, passant de 2647 salariés à 2 399). Les effectifs ont baissé de manière plus significative dans les Hauts-de-Seine (-20%, passant de 2077 salariés à 1665), une tendance qui suit celle de la désindustrialisation du département au profit des activités tertiaires.

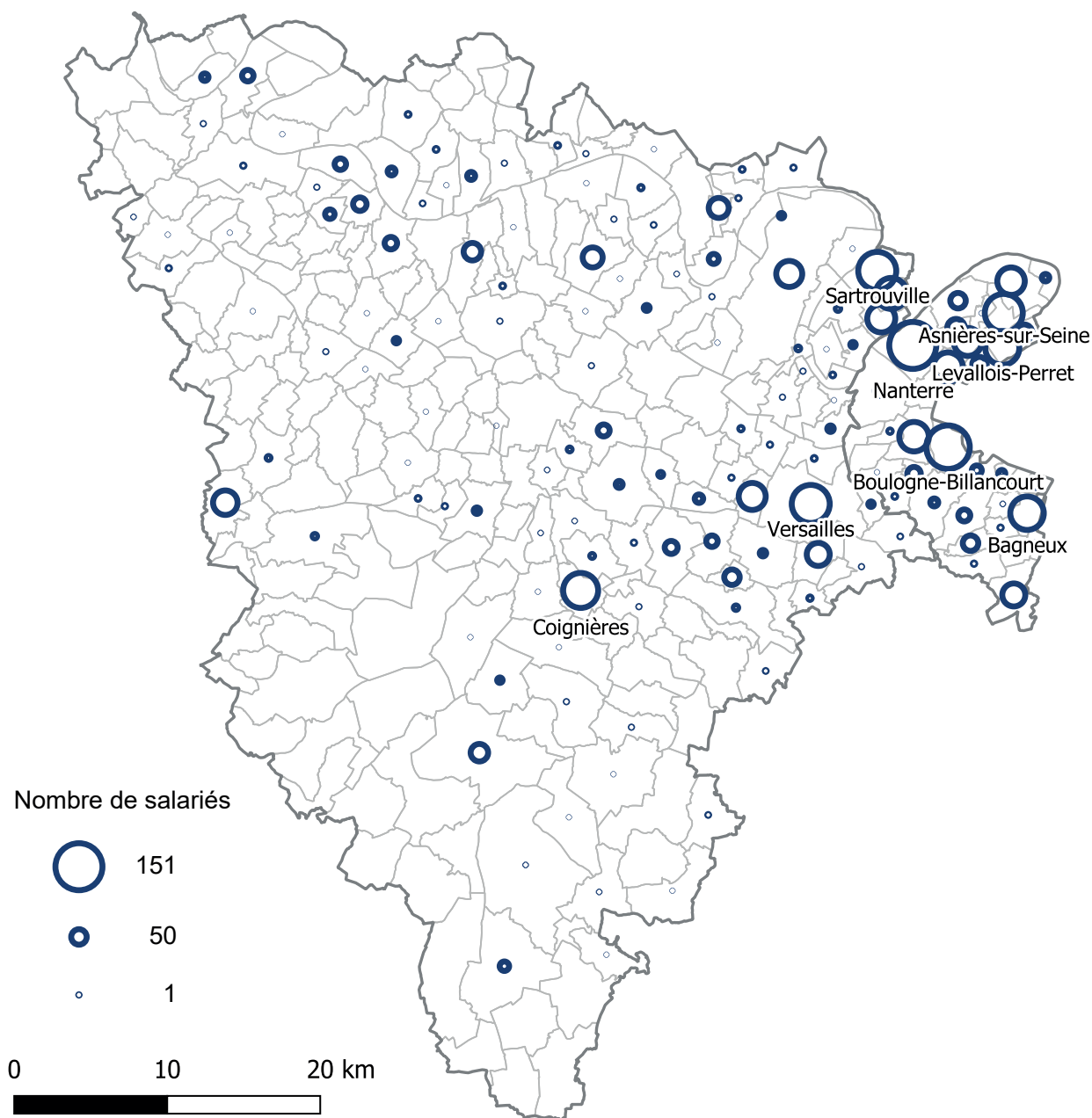
Dans les Yvelines, la baisse a été régulière jusqu'en 2015, puis a été suivie par une hausse en 2016 et une stabilisation jusqu'en 2019. Dans les Hauts-de-Seine, la baisse, moins marquée jusqu'en 2015, s'est accentuée en 2016 jusqu'en 2018, avant d'amorcer une hausse en 2019. 2020, année de crise sanitaire, marque une nouvelle baisse.

La baisse des emplois s'explique par la fermeture de plusieurs établissements

Dans les Yvelines, les secteurs qui ont perdu le plus d'emplois sont l'industrie du papier et du carton (-120 salariés) et les activités de fabrication de meubles (-127). Cette baisse d'effectifs est principalement due à la fermeture de plusieurs établissements dans ces secteurs (6 dans l'industrie du papier-carton, 10 dans la fabrication de meubles).

Dans les Hauts-de-Seine, l'industrie du papier et du carton est celle qui a perdu le plus de salariés (-479), en raison principalement de la fermeture de 4 établissements (dont Les Papeteries de la Seine à Nanterre). Les activités de fabrication de meubles ont également connu une baisse (-69), due à la fermeture de 12 établissements.

A contrario, les activités de construction ont gagné 131 salariés dans le département, avec 26 nouveaux établissements.



Réalisation : CCI Paris Ile-de-France - Source : Acooss 2020 et Insee Flores 2018

Yvelines

Les communes qui abritent le plus de salariés sont Sartrouville (122), Versailles (122), Coignières (113), Houilles (100), Carrières-sur-Seine (91), St-Cyr-l'École (87) et St-Germain-en-Laye (84)

Le département des Yvelines compte seulement deux établissements de plus de 50 salariés : il s'agit de deux établissements de l'Office national des forêts (ONF), à Versailles (Agence Ile-de-France Ouest, 78 salariés) et à St-Cyr-l'École (77 salariés). On dénombre moins d'une vingtaine d'établissements ayant entre 20 et 50 salariés, répartis dans les différents secteurs d'activités composant la filière.

Note : établissements du CCEUR de la filière uniquement

Hauts-de-Seine

Les communes qui abritent le plus de salariés sont Nanterre (151), Boulogne-Billancourt (140), Asnières-sur-Seine (122), Levallois-Perret (110), Bagneux (108), Puteaux (95), St-Cloud (95)

Le département des Hauts-de-Seine compte seulement trois employeurs de plus de 50 salariés : Nowy Styl-Majencia à St-Cloud (89 salariés), DCM Usimeca à Nanterre (72 salariés), GCA Supply à Asnières-sur-Seine (61 salariés). On dénombre moins d'une vingtaine d'établissements ayant entre 20 et 50 salariés : ceux-ci appartiennent majoritairement au secteur de l'industrie du papier et du carton et à celui de la fabrication de meubles. La plupart des plus gros employeurs ont une activité de siège social.

Note : établissements du CCEUR de la filière uniquement

Etablissements

Source : ACOSS 2020, INSEE FLORES 2018



2020
Yvelines : 481
Hauts-de-Seine : 278
Ile-de-France : 3 959

Emplois



2020
Yvelines : 2 399
Hauts-de-Seine : 1 665
Ile-de-France : 22 108

Acteurs du cœur de la filière bois dans les Yvelines : focus sur quelques établissements de plus de 20 salariés

Sylviculture et exploitation forestière

➤ Office national des forêts à Versailles et St-Cyr-l'Ecole :

l'agence ONF Ouest francilien, compétente pour les départements de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines, a pour missions principales d'assurer la gestion forestière des forêts publiques, en veillant à leur équilibre (entretien, plantation, sélection des arbres pour la récolte et les coupes d'éclaircies, vente du bois...), d'assurer l'aménagement des espaces forestiers pour l'accueil du public (sentiers, parkings...), de veiller au maintien de la biodiversité (protection de la faune et de la flore, surveillance des espaces protégés). Jusqu'à la fin 2021, l'ONF gérait également l'Espace Rambouillet (parc forestier et animalier), dont la gestion a été confiée depuis à un opérateur privé.

Industrie du papier et du carton

➤ **Cartonnages Gauthier-PLV à Sartrouville** : fabricant de packaging carton pour l'industrie pharmaceutique, cosmétique, agro-alimentaire et la papeterie.

➤ **F Duthoit à Guerville** : spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'emballages en carton ondulé.

➤ **Rainex à Houdan** : fabricant d'articles de papeterie (principalement de chemises et sous-chemises)

➤ **SNCA Cartonnages du Marais à Ecqueville** : fabricant de cartonnages et packaging haut de gamme pour de grands noms du luxe français (Dior, Chanel, Louis Vuitton, Pierre Hermé, Fauchon, Lenôtre...)

Plusieurs entreprises yvelinoises travaillent avec le monde du luxe : c'est le cas notamment de SNCA Cartonnages du Marais, Ateliers EMG, Ateliers Muquet, Ballauf, Darbois, IdeaForm, Sequoia, Volume Agencement...

Menuiserie, fabrication de meubles, construction

➤ **Arcadia - Mégacomble à Voisins-le-Bretonneux** : spécialiste de l'aménagement-agrandissement de combles, de la surélévation d'immeuble.

➤ **A.R.C. 78 à Epône** : spécialiste de l'aménagement de combles, du rehaussement de toiture, de la modification de charpente et de l'extension de maison individuelle.

➤ **Ateliers EMG à Coignières** : ébénisterie et menuiserie d'intérieur haut de gamme (aménagement, mobilier), pour des résidences, hôtels particuliers, châteaux...

➤ **Ateliers Muquet à Carrières-sur-Seine** : concepteur d'agencements et aménagements intérieurs haut de gamme pour hôtel particulier, résidence privée, boutique de luxe.

➤ **Ballauff à Mantes-la-Ville** : entreprise familiale, fondée en 1872, spécialisée dans la fabrication de stores en bois-tissé (tissés et montés à la main).

➤ **Darbois à Montigny-le-Bretonneux** : concepteur de menuiseries et agencements intérieurs haut de gamme pour hôtels restaurants, sièges sociaux d'entreprises, boutiques de luxe, résidences privées.

➤ **IdeaForm à Houdan** : fabricant et installateur de mobilier et accessoires destinés aux points de vente (meubles, corners, stands, podiums...), ayant pour clientèle de grandes enseignes présentes notamment dans les grands magasins parisiens Samaritaine, Printemps, Galeries Lafayette et dans les aéroports.

➤ **Sequoia à Epône** : concepteur de panneaux décoratifs sur mesure haut de gamme (agencement, mobilier, fresques, habillage mural) pour musées, grandes entreprises, hôtels particuliers...

➤ **Volume Agencement à Mantes-la-Jolie** : concepteur-agenceur d'espaces et de scénographie pour les musées et l'événementiel (expositions temporaires ou permanentes).

Mesure de l'emploi du halo et du commerce de gros liés à la filière bois

L'ouest francilien abrite un cinquième des emplois du halo et du commerce de gros de bois

Etablissements

Source : enquête CCI 2021 à partir des données CCI78/SIRENE/ACOSS



➤ 18% des établissements franciliens du halo (segment construction) sont situés dans l'Ouest francilien : 10% dans les Yvelines, 8% dans les Hauts-de-Seine

En Ile-de-France on estime à près de 5 900 le nombre d'établissements du halo (segment construction) employant des salariés pour des activités liées au bois (charpente, menuiserie, agencement...), dont 1 040 dans l'Ouest francilien :

- 569 sont situés dans les Yvelines
- 471 sont situés dans les Hauts de Seine

➤ 24% des établissements franciliens du commerce de gros de bois sont situés dans l'Ouest francilien : 14% dans les Yvelines, 10% dans les Hauts-de-Seine

L'Ile-de-France compte 790 établissements faisant du commerce de gros de bois, dont près de 200 dans l'Ouest francilien :

- 114 sont situés dans les Yvelines
- 79 sont situés dans les Hauts de Seine

Remarque : 86% des établissements faisant du commerce de gros de bois vendent également d'autres matériaux de construction. En Ile-de-France, sur un total de 790 établissements, on en comptabilise 121 faisant uniquement du commerce de bois : 17 dans les Yvelines, 13 dans les Hauts-de-Seine.

Emplois

Source : enquête CCI 2021 à partir des données CCI78/SIRENE/ACOSS



➤ 18% des emplois franciliens du halo (segment construction) sont situés dans l'Ouest francilien : 11% dans les Yvelines, 7% dans les Hauts-de-Seine

En Ile-de-France, on estime à un peu plus de 7 600 le nombre de salariés des établissements du halo travaillant à des activités liées au bois (charpente, menuiserie, agencement...), dont près de 1 400 dans l'Ouest francilien.

Parmi ceux-ci, 831 salariés appartiennent à des entreprises yvelinoises et 544 salariés appartiennent à des entreprises des Hauts-de-Seine.

➤ 18% des emplois franciliens du commerce gros de bois sont situés dans l'Ouest francilien : 10% dans les Yvelines, 8% dans les Hauts-de-Seine

En Ile-de-France, on estime à 1 680 le nombre de salariés du commerce de gros de bois, dont environ 300 dans l'Ouest francilien.

Parmi ceux-ci, 160 salariés appartiennent à des entreprises des Yvelines, 141 salariés appartiennent des entreprises des Hauts-de-Seine.

Précision méthodologique

• **Halo** : la part des effectifs bois dans les effectifs totaux de la construction atteint 9% au niveau régional : elle est de 7% dans l'ouest francilien (Yvelines et Hauts-de-Seine) et de 10% dans le reste de l'Ile-de-France. Ces résultats permettent d'évaluer (à partir des données ACOSS 2020) à 7 626 le nombre de salariés de la construction (hors Cœur de la filière) travaillant à des activités liées au bois en Ile-de-France, dont 831 dans les Yvelines et 544 dans les Hauts-de-Seine.

Source : enquête CCI 2021

La part des effectifs du halo travaillant à des activités liées au bois a été estimée à partir d'une enquête, menée en octobre-novembre 2021, auprès d'établissements employeurs du secteur de la construction en Ile-de-France (ayant comme activité principale : construction de maisons individuelles - construction d'autres bâtiments - travaux de maçonnerie générale et gros œuvre). Question posée : quelle est la part de vos effectifs travaillant à des activités liées au bois (charpente, menuiserie, agencement...) ?

• **Commerce de gros de bois** : l'estimation des effectifs liés au bois dans les établissements vendant plusieurs types de matériaux a été faite à partir de ratio FNBM (Fédération des distributeurs de matériaux de construction), après sélection des entreprises du secteur Commerce de gros de bois et matériaux de construction (NAF 4673A). Cette sélection a permis de déterminer les établissements faisant réellement du commerce de gros de bois, et ceux dont le bois est l'activité principale. L'estimation des effectifs dans les établissements spécialisés dans la vente de bois a été effectuée par l'ACOSS à partir de la sélection CCI.

Enquête auprès des entreprises du halo (construction) de la filière bois en Ile-de-France

Principaux résultats

➤ **45% des établissements de construction* franciliens ont un ou plusieurs salariés qui travaillent le matériau bois** (charpente, menuiserie, pose de parquets, escaliers, portes, fenêtres, structure...) : ces établissements constituent la majeure partie du halo de la filière bois

*Construction de maisons individuelles - Construction d'autres bâtiments - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre

➤ **La part des effectifs bois dans les effectifs totaux de la construction atteint 9% au niveau régional** : elle est de 7% dans l'ouest francilien et de 10% dans le reste de l'Ile-de-France

➤ Le nombre moyen de salariés dans les établissements franciliens de construction composant le halo de la filière bois est de 6,5 dont 1,3 travaillent le bois

➤ **Plus de la moitié des établissements de construction franciliens ont recours à la sous-traitance pour leurs activités liées au bois**

- sous-traitance totale pour 60% de ces établissements
- sous-traitance partielle, en fonction des chantiers, pour 40%

Raisons invoquées pour le recours à la sous-traitance :

- L'établissement est trop petit pour avoir des salariés spécialisés dans le bois, préfère faire appel à des spécialistes des métiers du bois (charpentiers, menuisiers...), ou peine à recruter des salariés spécialisés
- Les structures en bois (maisons à ossature bois...) sont fabriquées en usine et posées par le fournisseur

➤ **La majorité des établissements franciliens de construction font appel à des fournisseurs de matériau bois et produits bois situés en Ile-de-France :**

77% achètent leurs matériaux et produits bois en Ile-de-France (hors Yvelines et Hauts-de-Seine), 32% dans d'autres régions françaises, 20% dans l'ouest francilien (Yvelines, Hauts-de-Seine), 10% à l'étranger (multiples fournisseurs pour certains)

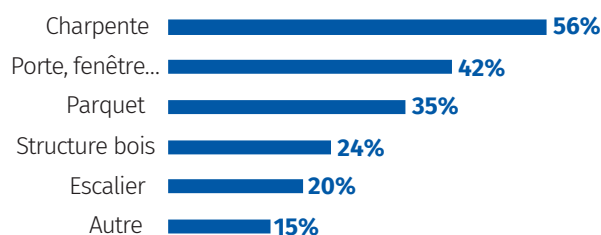
➤ Les fournisseurs franciliens de matériaux et produits bois sont principalement des grossistes de matériaux de construction (spécialisés dans le bois ou non)

➤ Le recours aux fournisseurs franciliens concerne rarement le bois de structure (systèmes ossature bois, plateaux-poutres, lamellé-collé, lamellé-croisé...) qui est peu disponible en région Ile-de-France (fabricants en Province ou à l'étranger)

Méthodologie d'enquête

- Enquête téléphonique réalisée en octobre-novembre 2021 par la CCI Versailles-Yvelines auprès d'un panel représentatif d'établissements franciliens de la construction (construction de maisons individuelles - construction d'autres bâtiments - travaux de maçonnerie générale et gros œuvre)
- 126 répondants
- Redressement des résultats par les équipes de la CCI Versailles - Yvelines selon le poids réel de la strate d'appartenance des établissements. L'enquête est ainsi représentative sur le plan géographique et de la taille des établissements.

Segments de sous-traitance



Principales origines des fournisseurs de matériau et produits bois hors Ile-de-France

- **France** : Auvergne-Rhône-Alpes (Ardèche, Loire, Rhône), Bourgogne-Franche-Comté (Jura), Centre-Val-de-Loire (Loiret), Grand Est (Alsace, Marne, Vosges), Hauts-de-France (Nord), Normandie (Eure, Seine-Maritime), Nouvelle Aquitaine (Lot-et-Garonne), Pays de la Loire (Vendée, Sarthe)
- **Etranger** : Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, Hongrie, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie

Principaux fournisseurs de produits bois cités

Lefebvre (Seine-Maritime)
Piveteau Bois (Vendée)
Savare (Seine-Maritime)
Steico (Lot-et-Garonne)
Stora Enso (Finlande)
Techniwood (Rhône)
Weisrock (Vosges)



© ungar-AdobeStock_238662823_CCIPIDF

➤ **15% des établissements de construction interrogés déclarent avoir construit un ou plusieurs bâtiments en bois** (systèmes ossature bois, poteaux poutres ou autre) **au cours des 3 dernières années**

- La construction de bâtiments en bois représente en moyenne 20% du chiffre d'affaires total des entreprises impliquées dans ce type de construction
- Un tiers de ces établissements construit des bâtiments en bois depuis moins de 5 ans
- Cette activité de construction bois est en progression pour 62% de ces établissements, au cours des 5 dernières années. Causes évoquées : sensibilisation environnementale accrue des particuliers, évolutions technologiques facilitant la construction bois, nouvelles réglementations.

➤ **Un tiers des établissements du halo (construction) déclarent rencontrer des difficultés liées à leurs activités bois**

Ces difficultés concernent principalement :

- l'approvisionnement en matériau et produits bois (90% des répondants) : forte demande nationale et internationale entraînant des tensions et une hausse importante des prix, manque de fournisseurs locaux de produits de structure bois (lamellés-collés, lamellés-croisés, plateaux, poutres...)
- le recrutement de salariés qualifiés (17% des répondants). 5% des répondants pointent le manque de formations spécialisées dans les métiers du bois

➤ **10% des établissements du halo (construction) souhaitent recruter de nouveaux salariés pour leurs activités bois au cours des prochains mois** : charpentiers, menuisiers, conducteurs de travaux, chefs de chantiers, ouvriers-compagnons, ingénieurs études...

Métiers en tension

Les difficultés de recrutement concernent principalement les ouvriers-compagnons qualifiés dans le bois, les charpentiers, les menuisiers et les métiers d'ingénierie, d'études et d'achat. Elles vont de pair avec un manque d'organismes de formation spécialisés dans les métiers du bois, en Ile-de-France mais aussi plus généralement en France.

➤ **2/3 des entreprises franciliennes du halo ayant déjà une activité de construction de bâtiments en bois ont l'intention d'investir prochainement pour développer cette activité.**

Le recours au bois dans la construction devrait s'accroître dans les prochaines années, du fait notamment de la réglementation RE2020 qui impose une limitation de l'impact carbone des nouvelles constructions.



©Tomasz Zajda-AdobeStock_296386410_CCIPIDF

Plans de soutien à la filière bois

Textes majeurs encadrant la politique nationale en faveur de la forêt et du bois

- Programme national forêt bois (FNFB) 2016-2026
- Contrat stratégique de la filière bois (CSF) 2018-2022
- Stratégie nationale bas carbone, révisée en 2020

Principaux objectifs : développer les prélèvements de bois dans les forêts françaises dans le respect du développement durable, de la biodiversité et des usages récréatifs, prendre en compte les changements climatiques dans la gestion des forêts, trouver des débouchés supplémentaires aux produits issus des forêts françaises, développer la construction bois et l'usage du bois énergie, soutenir l'innovation et l'investissement. Ces politiques donnent lieu à des plans d'actions tels que le Plan Bois 2021-2024, l'Accélérateur Bois...

Législation et réglementation : la loi ELAN (2018), la loi Energie Climat 2019 et la réglementation RE 2020 renforcent les exigences en matière de sobriété énergétique des bâtiments, en encourageant notamment le recours aux matériaux bois et biosourcés dans la construction et aux énergies renouvelables pour la production de chauffage et d'eau chaude.

Politique régionale Ile-de-France

La Stratégie Energie Climat, la Stratégie pour la forêt et le bois et le Plan de relance pour la reconstruction écologique du Conseil régional Ile-de-France, ainsi que le Programme régional Forêt Bois de la Préfecture de Région (PRFB) déclinent au niveau francilien la politique nationale.

Principaux objectifs : dynamiser la gestion forestière locale, structurer la filière bois francilienne (cluster Bois-Biosourcés, campus des Métiers du bois...), stimuler la construction bois (dispositif Réflexe Bois-Biosourcés, Pacte Bois-biosourcés, appel à manifestation d'intérêt pour une « industrie de transformation du bois et des matériaux biosourcés »...), augmenter la part des énergies renouvelables produites localement afin de limiter la dépendance énergétique de la région.

Le PACTE Bois-Biosourcés,

porté par Fibois Île-de-France, fédère 38 aménageurs et maîtres d'ouvrages qui se sont engagés à réaliser jusqu'à 40% de leur production francilienne en bois et biosourcés d'ici 2025, à utiliser exclusivement du bois issu de forêts gérées durablement, avec un objectif de 30% de bois français
L'EPAMSA (établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval), a rejoint ce dispositif début 2021.

Objectif de ce pacte : créer un écosystème fédérant les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la transformation du bois et des biosourcés, et les secteurs de la construction et de l'immobilier

<https://www.fibois-idf.fr/le-pacte-bois-biosources>

L'intervention du Conseil départemental des Yvelines en faveur de la filière bois

Le Département des Yvelines est mobilisé pour favoriser les conditions d'émergence d'une filière bois en Vallée de Seine au cœur de l'Ecopôle de la boucle de Chanteloup.

Elle regroupera des acteurs économiques spécialisés dans les nouveaux modes constructifs durables, mais également des structures de formations dédiées à ce secteur. Ce quartier d'activités à vocation économique propose près de 40 hectares de foncier disponible.

Afin d'accompagner les acteurs économiques dans leur implantation, **le Département des Yvelines a mis en place de puissants outils fonciers et immobiliers** permettant d'impulser l'action publique dans des projets de développement stratégiques (fonds d'action foncière départemental et SEM Yvelines Développement).

Il actionne également **le levier de la commande publique** pour accroître les débouchés de la filière bois. Ainsi, son plan d'investissement de **525 M€ sur 5 ans pour construire ou reconstruire 15 collèges** sera axé sur la construction Bois, avec un haut niveau d'exigence environnementale (modes constructifs écologiques, bois et matériaux biosourcés). Le Département des Hauts-de-Seine en a fait de même, portant le montant total des investissements à 1,2 Md€ pour créer ou rénover 30 établissements. Aussi, le Département des Yvelines se fixe comme objectif de réduire de 40 % la consommation énergétique de son parc immobilier départemental d'ici 2030.



Chiffres clés à retenir

La filière bois dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine



Yvelines :
2^e département francilien en termes de superficie forestière et de récolte de bois

Emplois salariés
Ile-de-France : 5^e région française

Yvelines :
5^e département francilien (11%)

Hauts-de-Seine :
8^e département francilien (7%)



©BGStock72-AdobeStock_167262419_CCIPIDF



©imfotograf-AdobeStock_125893173_CCIPIDF



©Ingo Bartussek-AdobeStock_315420663_CCIPIDF



10 643 établissements
en Ile-de-France
➤ 1 992 dans l'Ouest francilien
1 164 dans les Yvelines
828 dans les Hauts-de-Seine

CŒUR
3 959 en Ile-de-France
➤ 759 dans l'Ouest francilien
481 dans les Yvelines
278 dans les Hauts-de-Seine

HALO
et **COMMERCE DE GROS**
6 684 en Ile-de-France
➤ 1 233 dans l'Ouest francilien
683 dans les Yvelines
550 dans les Hauts-de-Seine



31 414 emplois salariés
en Ile-de-France
➤ 5 740 dans l'Ouest francilien
3 390 dans les Yvelines
2 350 dans les Hauts-de-Seine

CŒUR
22 108 en Ile-de-France
➤ 4 064 dans l'Ouest francilien
2 399 dans les Yvelines
1 665 dans les Hauts-de-Seine

HALO
et **COMMERCE DE GROS**
9 306 en Ile-de-France
➤ 1 676 dans l'Ouest francilien
991 dans les Yvelines
685 dans les Hauts-de-Seine

Source : ACOSS 2020 et INSEE FLORES 2018 (CŒUR), CCI 78 (HALO et COMMERCE DE GROS)

Note méthodologique

Définition des activités du cœur et du halo

La filière bois se décompose schématiquement en deux catégories :

La première dénommée « cœur »

Elle est identifiable par plusieurs codes d'activité issus de la nomenclature d'activités française (NAF), répartis dans quatre grands secteurs :

► Sylviculture et exploitation forestière

- 0129Z Autres cultures permanentes
- 0210Z Sylviculture et autres activités forestières
- 0220Z Exploitation forestière
- 0230Z Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage
- 0240Z Services de soutien à l'exploitation forestière

► Sciage et travail du bois

- 1610A Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation
- 1610B Imprégnation du bois
- 1621Z Fabrication de placage et de panneaux de bois
- 1622Z Fabrication de parquets assemblés
- 1623Z Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
- 1624Z Fabrication d'emballages en bois
- 1629Z Fabrication d'objets divers en bois, liège, vannerie et sparterie

► Industrie du papier et du carton

- 1711Z Fabrication de pâte à papier
- 1712Z Fabrication de papier et de carton
- 1721A Fabrication de carton ondulé
- 1721B Fabrication de cartonnages
- 1721C Fabrication d'emballages en papier
- 1722Z Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
- 1723Z Fabrication d'articles de papeterie
- 1729Z Fabrication d'autres articles en papier ou en carton
- 2895Z Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton

► Fabrication de meubles

- 3101Z Fabrication de meubles de bureau et de magasin
- 3102Z Fabrication de meubles de cuisine
- 3109B Fabrication d'autres meubles & industries connexes de l'ameublement

► Construction

- 4332A Travaux de menuiserie bois et PVC
- 4332C Agencement de lieux de vente
- 4391A Travaux de charpente

La seconde, dénommée « halo »

Plus hétérogène, cette catégorie est composée d'établissements dont l'activité principale n'appartient pas à la nomenclature du cœur de la filière, mais qui ont néanmoins une activité liée au bois et des salariés dédiés à celle-ci (tels que menuisier, charpentier, ouvrier, technicien, ingénieur...). Le recensement exhaustif de ceux-ci est rendu difficile du fait de la multiplicité des codes NAF auxquels ils se rattachent. Les données du halo estimées dans la présente étude concernent donc uniquement le secteur construction (construction de maisons individuelles et d'autres bâtiments, travaux de maçonnerie générale et gros œuvre), secteur le plus important en termes d'établissements et d'effectifs salariés. Les estimations (nombre d'établissements et effectifs salariés) sont issues d'une enquête menée par la CCI Versailles-Yvelines en octobre-novembre 2021 auprès d'un échantillon représentatif d'établissements du secteur en Ile-de-France.

Le commerce de gros de bois

L'étude est complétée par une estimation des établissements et effectifs franciliens du secteur du commerce de gros de bois, maillon important de la filière bois mais qui ne dispose pas d'un code NAF spécifique. En effet, cette activité est répertoriée dans le commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction (46.73A). Un travail fin a permis d'exclure des fichiers SIRENE et ACOSS les établissements n'ayant pas d'activité liée au bois, afin d'évaluer le nombre d'établissements et les effectifs salariés ayant véritablement une activité de commerce de gros de bois en Ile-de-France (estimation par comptage ACOSS).

Remarque

La présente étude n'évalue pas l'ensemble des établissements et effectifs du halo de la filière bois, difficiles à appréhender. Ainsi, le secteur « énergie bois », non répertorié dans un code NAF, est « éclaté » dans de nombreuses activités, présentes en partie dans le cœur de la filière (sylviculture et exploitation forestière, sciage) et dans le commerce de gros de bois, mais aussi dans d'autres secteurs d'activités comme celui de l'énergie, non étudié ici. Le recyclage-valorisation des déchets bois, bien que maillon de la filière bois alimentant notamment le secteur bois énergie, est quant à lui rattaché à la filière recyclage et revalorisation des déchets, non traitée dans la présente étude. Des établissements du halo de la filière bois peuvent également être présents dans d'autres secteurs d'activité, tels que la fabrication de jeux et jouets, d'instruments de musique, les activités d'architecture et de bureau d'étude, etc. Le recensement de ceux-ci est difficile du fait des nombreux codes NAF auxquels ils se rattachent.

CROCIS

Le Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services est le centre d'observation économique régional de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France. Créé en 1994, il a pour principal objectif d'étudier l'économie francilienne et de produire des analyses chiffrées et commentées nécessaires à une meilleure connaissance de la région. Il met le savoir-faire de ses experts en analyse économique et territoriale à disposition des entreprises, organismes ou collectivités dans le cadre de prestations sur mesure.

Fibois Ile-de-France

L'association Fibois Ile-de-France fédère les acteurs franciliens du bois et de la forêt. Ses missions : fédérer et mobiliser les acteurs de la filière forêt-bois, informer et accompagner les acteurs de la construction, former les professionnels et les donneurs d'ordre, promouvoir la ressource bois locale (feuillu d'Ile-de-France) et la mixité bois biosourcés dans la construction, sensibiliser la société civile et accompagner les différents acteurs vers la transition écologique et la ville bas carbone. Fibois Ile-de-France compte 113 adhérents en 2020.

Institut Paris Région

L'Institut Paris Région élabore des études d'aménagement et d'urbanisme en France et à l'international, apporte une assistance technique au Conseil régional Ile-de-France, et fournit un service public documentaire.

Office national des forêts

L'office national des forêts est un organisme public qui a pour principales missions d'assurer la gestion forestière des forêts publiques, en veillant à leur équilibre (entretien, plantation, gestion des coupes d'éclaircies et des récoltes, commercialisation du bois...), d'assurer l'aménagement des espaces forestiers pour l'accueil du public, de veiller au maintien de la biodiversité (protection de la faune et de la flore, surveillance des espaces protégés).

Centre régional de la propriété forestière

Le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Ile-de-France Centre-Val de Loire est un établissement public (délégation régionale du Centre National de la Propriété forestière) qui a compétence pour orienter et développer la gestion des bois et terrains à vocation forestière des particuliers, dans un souci de gestion durable.

Données statistiques

- Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS)
- Agreste (ministère de l'agriculture et de l'alimentation)
- Fibois Ile-de-France
- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
- Institut Paris Région (IPR)
- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- The Food and Agriculture Organization (FAO)
- Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois – France Bois Forêt

Etudes et rapports

- Commerce extérieur : bois et dérivés, mai 2021 – AGRESTE
- Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries 2019, avril 2021 – Agreste Ile-de-France
- Enquête nationale de la construction bois 2021, juillet 2021 - Codifab
- Etat des lieux et potentialités de la construction bois en Ile-de-France, mai 2021 – Fibois Ile-de-France (cabinet Nomadéis)
- Etude sur le chauffage domestique au bois : fiches par région, août 2018 – ADEME
- Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 (FRA 2020), 2021 – FAO
- Fiches territoriales DRIAAF 2020
- La construction bois en Ile-de-France : une dynamique bien engagée, avril 2021 – IPR
- La filière bois en Ile-de-France : un fonctionnement qui dépasse les limites régionales, septembre 2012 – Insee Ile-de-France
- La structuration de la filière forêt-bois, mai 2020 – Cour des comptes
- Le bois, concurrence et complémentarité des usages du gisement forestier en Ile-de-France, mai 2018 – ARENE-IAU Ile-de-France
- Le bois énergie en Ile-de-France : état des lieux et enjeux des filières bois énergie domestique, collective et industrielle en Ile-de-France, janvier 2021 – Fibois Ile-de-France
- Les bois et forêts privés d'Ile-de-France : une richesse à mieux connaître, 2015 – CRPF Ile-de-France Centre-Val de Loire
- Les chaufferies biomasse au service de la transition énergétique, juin 2021 – IPR
- Portrait forestier des treize régions métropolitaines, avril 2016 – IGN
- Programme régional de la forêt et du bois 2019-2029, janvier 2020 – Préfecture de Région Ile-de-France
- Questions-réponses Bois-Energie, mai 2021 – France Bois Forêt et Syndicat des énergies renouvelables
- SRGS : schéma régional de gestion sylvicole Ile-de-France, 2006 – CRPF Ile-de-France Centre-Val de Loire
- Statistiques PEFC France – Chiffres clés, décembre 2021 – PEFC France

Articles

L'épineuse situation de la filière bois française, 15-08-2021 - Libération

Pourquoi la filière du bois français n'arrive pas suivre la demande, 2 juin 2021 - Europe 1



VOS CONTACTS

Christophe Hortus

Responsable Pôle Etudes Territoriales

Tél. +33 1 30 84 73 27

Courriel : chortus@cci-paris-idf.fr

CCI Versailles-Yvelines

21, avenue de Paris 78000 Versailles

Pour plus d'information :

✉ cci78@cci-paris-idf.fr

🌐 cci78-idf.fr

🐦 [@CCI_78](https://twitter.com/CCI_78)

f [CCI Versailles-Yvelines](https://www.facebook.com/CCI_Versailles_Yvelines)

in [CCI Versailles-Yvelines - Paris Ile-de-France](https://www.linkedin.com/company/cci-versailles-yvelines)

Jean-Christophe Rigal

Directeur Contrats, Etudes et Prospective

DGA Aménagement et Développement

Tél. +33 1 39 07 72 46

Courriel : jcrigal@yvelines.fr

Conseil départemental des Yvelines

2, place André Mignot 78000 Versailles

Pour plus d'information :

🌐 www.yvelines.fr

🐦 [@Les_Yvelines](https://twitter.com/Les_Yvelines)

f [Yvelines, le Département](https://www.facebook.com/Yvelines-le-Departement)

fr [Département des Yvelines](https://www.yvelines.fr)